

Rapport Annuel 2016-2017

VANIER

C É G E P / C O L L E G E

RAPPORT
ANNUEL

2016-2017

Learning today.
Leading tomorrow.

**Cégep Vanier
Rapport Annuel 2016-2017****Table des matières:**

Mot du Président du Conseil d'administration et du directeur général	1
Mandat	2
Résolution du Conseil d'administration	3
Effectif étudiant	4-6
Diplômés	7-9
Plan stratégique	10
Code déontologique et code de conduite professionnelle pour les membres du Conseil	11-12
Informations financières	13
Soutien à la réussite scolaire pour les étudiants ayant des besoins particuliers	14-17
Contrats de services supérieurs à 25 000\$	18
Indication du niveau d'effectif du personnel	19
Membres de la Commission des études	20
Membres du Conseil d'administration du Cégep Vanier	21

Mot du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général

L'année scolaire 2016-2017 au Collège Vanier a été marquée par plusieurs projets d'amélioration réalisés à travers le campus.

Le plus grand changement était sans doute la construction du carrefour des ressources éducatives/bibliothèque. Officiellement inaugurées en août 2017, ces nouvelles installations d'une valeur de 4,5 M\$ offrent aux étudiants des espaces et des services de pointe, y compris des nouveaux bureaux pour le personnel de la bibliothèque, une salle d'archives, plus d'ordinateurs et de prises électriques pour les ordinateurs personnels des étudiants et des postes de travail et d'étude pouvant accommoder 600 étudiants. La transformation physique et la nouvelle approche conceptuelle du carrefour des ressources éducatives/bibliothèque amélioreront certainement notre campus déjà magnifique.

D'autres travaux de rénovation importants ont eu lieu à Vanier, après que nous ayons reçu un financement de 1,5 M\$ du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires (Financement de la FIS) du gouvernement fédéral en décembre 2016. Les fonds couvriront la rénovation des installations des techniques de santé animale et des laboratoires de chimie. De plus, des travaux ont été réalisés récemment dans nos nouveaux laboratoires de simulation mettant en vedette des mannequins haute-fidélité. Ce projet de 250 000\$ offrira à nos étudiants en soins infirmiers et en techniques d'inhalothérapie de nouvelles installations à la fine pointe de la technologie. Toutes ces rénovations permettront de continuer à former des diplômés hautement qualifiés, qui seront prêts pour le marché du travail et qui seront bien préparés pour leurs études universitaires.

Aussi, 2016 a vu l'ouverture de la librairie coopérative Jake's Co-op, qui est gérée par la coopérative étudiante et qui est membre de la Fédération québécoise des coopératives en milieux scolaires (FQCMS).

Un autre événement marquant a eu lieu en juin lorsque Vanier a été un des hôtes avec le cégep de Saint-Laurent du Colloque 2017 de l'AQPC, le plus grand rassemblement du réseau collégial québécois. Au cours de 3 jours, 1 300 participants, principalement des enseignants, des professionnels et des administrateurs, ont participé à différents ateliers et présentations. Le professionnalisme et le dévouement des nombreux bénévoles de Vanier ont contribué à faire de cet événement pédagogique un succès monumental.

Enfin, il y a eu un développement important au cours de la dernière année scolaire avec la nomination d'une nouvelle Directrice des études du Collège Vanier. Madame Annie-Claude Banville a commencé son mandat le 7 août 2017. Avant de venir à Vanier, elle avait occupé le poste de Directrice adjointe des études, Service de l'organisation et du cheminement scolaire au Cégep Marie-Victorin; elle a également plusieurs années d'expérience dans le réseau collégial, ainsi qu'une détermination à travailler en équipe et un engagement vigoureux envers l'excellence académique. L'une de ses principales priorités sera la mise en œuvre de nombreux objectifs stratégiques académiques que nous avons l'intention d'introduire à Vanier dans les mois et les années à venir.

Nous aimerions saisir cette occasion pour remercier notre Directrice des études sortante, Danielle Lafaille. Au cours de son mandat, Danielle a fait preuve de beaucoup de dévouement et de professionnalisme et elle s'est engagée à assurer la réussite des élèves. Nous lui souhaitons beaucoup de santé et de bonheur pour l'avenir.



A handwritten signature in black ink that reads "John McMahon".

John McMahon
Directeur général



A handwritten signature in black ink that reads "Jean-François Parent".

Jean-François Parent
Président, Conseil d'administration

Mandat

Notre mandat

Offrir à nos étudiants une expérience d'apprentissage enrichissante qui les prépare à la réussite scolaire et professionnelle en tant que citoyens du monde actifs.

Nos valeurs

À titre de collège, nous considérons l'éducation comme un processus de transformation qui permet aux étudiants d'atteindre leur plein potentiel. Ainsi, nous privilégions et nous cultivons :

- La créativité, la pensée critique et l'excellence
- L'accessibilité, l'inclusion et la diversité
- L'apprentissage tout au long de la vie et le perfectionnement continu pour tous
- L'engagement, l'implication communautaire et l'ouverture au monde

Nous reconnaissons la valeur des approches collaboratives. Ainsi, nous privilégions et nous œuvrons pour :

- Le respect, l'intégrité et la responsabilité à l'égard de soi-même, des autres et de l'environnement
- La coopération, la communication, la transparence et la responsabilité
- L'honnêteté et l'équité

Notre vision

Le collège Vanier sera reconnu et choisi pour l'excellence, l'accessibilité et l'éducation inclusive qu'il a réussi à bâtir par des pratiques innovatrices et efficaces, grâce à l'implication de ses étudiants et à la participation de tous les membres de sa communauté.

Résolution du Conseil d'administration

VANIER

C É G E P / C O L L E G E

Learning today.
Leading tomorrow.

Cégep Vanier College
821 Sainte-Croix
Montreal, QC H4L 3X9

T 514.744.7500
F 514.744.7505
www.vaniercollege.qc.ca

EXTRAIT du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du Cégep Vanier College tenue :

mardi, le 21 novembre 2017

338-7 H) 2016-2017 Rapport Annuel

CONSIDÉRANT les modalités du guide de rédaction pour la production du rapport annuel d'un cégep 2016-2017 émis par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de direction,

Il a été proposé par M. Eichenbaum et appuyé par M. Prentice d'adopter le rapport annuel 2016-2017 du Collège Vanier.

Adopté.

Je certifie que la résolution ci-dessus a été adoptée lors d'une réunion avec quorum.

Daté cette 22^{ième} journée de novembre 2017 à Ville Saint-Laurent, Québec.



Darren Becker, Directeur des Communications et des affaires corporatives

Nombre d'étudiants en 2016-2017: Inscriptions (Préuniversitaires)

PROGRAMME DE DIPLÔME D'ÉTUDES	Automne 2016	Hiver 2017	Moyenne des inscriptions par semestre
Arts, lettres et communication	251	227	239
Sciences informatiques et mathématiques	91	74	83
Explorations/Passages ¹	21	24	23
Explorations/Passages prérequis ¹	115	18	67
Explorations - Transitions	20	77	49
Explorations 7	0	19	10
Histoire et civilisation	49	33	41
Langues modernes	88	84	86
Langues modernes et musique	3	2	3
Musique	73	70	72
Sciences - Profil Santé/Enrichi en Sciences santé	552	492	522
Sciences - Profil Pures & appliquées/ Enrichi en Sciences pures et appliqués	312	305	309
Sciences (anglais-français)	8	6	7
Sciences humaines (anglais-français)	6	3	5
Sciences & Musique - double DEC	13	10	12
Sciences & Sciences humaines - double DEC	11	11	11
Sciences humaines & Musique - double DEC	9	8	9
Sciences humaines/Commerce/Profil Math3/Profil enrichi/Majeurs	2784	2618	2701
Préalables aux études universitaires	5	6	6
Total partiel - Préuniversitaire	4411	4087	4249

¹ Sessions préparatoires

Nombre d'étudiants en 2016-2017 : Inscriptions (*Techniques*)

PROGRAMME DE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	Automne 2016	Hiver 2017	Moyenne des inscriptions par semestre
Techniques de santé animale	110	\	110
Technologie de l'architecture	183	162	173
Technologie de la mécanique du bâtiment	86	89	88
Gestion de commerce	436	348	392
Techniques de l'informatique	196	201	199
Technologie de systèmes ordines	47	42	45
Techniques d'éducation à l'enfance	162	149	156
Techniques de bioécologie	59	53	56
Techniques de l'électronique industrielle	82	81	82
Soins infirmiers	228	196	212
Techniques de bureautique: microédition et hypermédia	108	92	100
Techniques professionnelles de musique et chanson	59	60	60
Techniques d'inhalothérapie	88	88	88
Techniques d'éducation spécialisée	267	220	244
Total partiel - Techniques	2111	1781	2001

Nombre d'étudiants : Inscriptions (*Préuniversitaires et techniques*)

Total	6522	5868	6250
--------------	-------------	-------------	-------------

Nombre d'étudiants en 2016-2017 : Inscriptions

(Formation continue)

PROGRAMME D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES	Automne 2016	Hiver 2017	Été 2017	Moyenne des inscriptions par semestre
Comptabilité	25	17	0	14
Agent et courtier en assurance de personnes	0	0	0	0
Technologie de l'enregistrement	13	22	11	15
Dessin assisté par ordinateur	13	28	14	18
Gestion financière informatisée	12	11	11	11
Assurance de dommages	15	17	15	16
Techniques d'éducation à l'enfance	108	105	83	99
Consulant en immigration	22	22	0	15
Gestion	9	8	0	6
Compétences des assistants administratifs	14	13	0	9
Spécialiste des applications logicielles	18	20	19	19
Programmation Web et bases de données	15	15	15	15
Total partiel - Programmes d'attestations	264	278	168	237

PROGRAMME DE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	Automne 2016	Hiver 2017	Été 2017	Moyenne des inscriptions par semestre
Commandites	21	12	124	52
Exploration (tous)	0	0	0	0
Études indépendantes	13	3	1	6
Programmes d'études préuniversitaires	395	386	797	526
Requalification DEC	357	343	68	256
Tremplin DEC	157	155	81	131
Programmes techniques	11	10	322	114
Préalables aux études universitaires	55	58	33	49
Total partiel - Programmes de DEC	1009	967	1426	1134

Total des attestations et des programmes menant à un diplôme	1273	1245	1594	1371
---	-------------	-------------	-------------	-------------

Diplômés en 2016-2017 - Diplômes de DEC (Division de jour)

Pré-universitaires	Été 2016			Automne 2017			Hiver 2017		
Titre	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
DEC sans mention	10	2	12	9	10	19	7	11	18
Sciences de la nature	36	49	85	26	37	63	80	93	173
Sciences informatiques et mathématiques	0	6	6	0	2	2	3	15	18
Sciences (anglais-français)	1	0	1	0	0	0	2	0	2
Sciences humaines	93	84	177	153	115	268	248	168	416
Sciences humaines (anglais-français)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communications : Arts/ Média/Théâtre	11	4	15	21	10	31	26	20	46
Langues modernes	2	0	2	3	0	3	17	6	23
Musique	1	3	4	2	2	4	14	11	25
Histoire et civilisation	1	0	1	3	1	4	9	5	14
Total partiel - Préuniversitaires	155	148	303	217	177	394	406	329	735
Techniques									
Techniques d'inhalothérapie	0	0	0	0	0	0	11	10	21
Techniques de santé animale	0	0	0	2	0	2	18	2	20
Techniques de bioécologie	0	0	0	1	3	4	7	5	12
Soins infirmiers	4	2	6	0	0	0	41	6	47
Technologie de l'architecture	11	13	24	2	5	7	16	7	23
Technologie de la mécanique du bâtiment	0	0	0	0	3	3	1	7	8
Technologie de systèmes ordines	0	2	2	0	2	2	0	4	4
Technologie de l'électronique industrielle	0	6	6	0	2	2	0	10	10
Techniques d'éducation à l'enfance	7	0	7	5	0	5	19	1	20
Techniques d'éducation spécialisée	7	0	7	12	2	14	20	3	23
Techniques de comptabilité et de gestion	8	4	12	1	1	2	8	3	11
Gestion de commerces (marketing)	7	4	11	3	6	9	15	5	20
Techniques de bureautique: micro-édition et hypermédia	4	3	7	2	2	4	13	2	15
Techniques de l'informatique	1	4	5	2	9	11	1	24	25
Spécialisation en composition et arrangements	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Techniques professionnelles de musique et de chanson	0	2	2	0	0	0	7	9	16
Total partiel - Techniques	49	40	89	30	35	65	178	99	277
Total	204	188	392	247	212	459	584	428	1012

Diplômés 2016-2017 - Diplômes de DEC et d'AEC

(Division de la formation continue)

Préuniversitaires	Été 2016			Automne 2017			Hiver 2017		
Titre	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
DEC sans mention	0	1	1	1	3	4	1	1	2
Sciences de la nature	1	1	2	0	0	0	2	3	5
Sciences informatiques et mathématiques	0	0	0	0	0	0			0
Sciences humaines	4	5	9	5	9	14	7	9	16
Communications: Art/ Média/Théâtre	3	0	3	0	0	0	3	0	3
Total partiel - Préuniversitaires	8	7	15	6	12	18	13	13	26

Techniques	Été 2016			Automne 2017			Hiver 2017		
Titre	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Techniques de santé animale	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Technologie de l'architecture	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Technologie de la mécanique du bâtiment	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Technologie de systèmes ordines	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Technologie de l'électronique industrielle	0	0	0	0	1	1	0	0	0
Techniques d'éducation à l'enfance	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Techniques d'éducation spécialisée	0	0	0	0	0	0	4	0	4
Techniques de comptabilité et de gestion	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Techniques de l'informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel - Techniques	0	1	1	1	1	2	5	1	7

Diplômés 2016-2017 - Diplômes de DEC et d'AEC

(Division de la formation continue)

Attestations	Été 2016			Automne 2016			Hiver 2017		
Titre	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Dessin assisté par ordinateur	0	2	2	0	0	0	4	2	6
Techniques d'éducation à l'enfance	19	0	19	21	0	21	16	1	17
Agent et courtier en assurance de personnes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assurance de dommages	0	0	0	3	7	10	0	0	0
Gestion financière informatisée	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Comptabilité	0	0	0	2	2	4	5	6	11
Gestion	1	0	1	1	0	1	4	1	5
Consultant en immigration	0	0	0	0	0	0	10	12	22
Compétences des assistants administratifs	0	0	0	0	0	0	11	0	11
Programmation Web et base de données	0	0	0	6	6	12	6	6	12
Spécialiste des applications logicielles	0	0	0	6	12	18	0	0	0
Technologie d'enregistrement audio	1	5	6	0	2	2	0	8	8
Total partiel - Attestations	21	7	28	39	29	68	56	36	92
Total	29	15	44	46	42	88	74	50	125

2016-2017 est la deuxième année de la mise en œuvre du Plan stratégique 2015-2020

Le Plan stratégique 2015-2020 du Collège Vanier a été approuvé par le Conseil d'administration le 16 juin 2015. Sa mise en œuvre a commencé avec le développement de la planification et des outils de cheminement ainsi que la restructuration du secteur académique. Au cours des deux dernières années, la réussite scolaire est resté au centre de nos activités.

Notre mission :

Offrir à nos étudiants une expérience d'apprentissage enrichissante qui les prépare à la réussite scolaire et professionnelle en tant que citoyens du monde actifs.

Orientations:

1. De donner la priorité à l'élève une expérience d'apprentissage : le Plan de réussite d'étudiants
2. Établissez et assumez le leadership
3. Favoriser une organisation forte, convaincante et cohérente

Mise en œuvre des Plans de travail et des outils de cheminement

Il y a 37 résultats mesurables dans les trois orientations du Plan stratégique. En 2016-2017, les Plans de travail des directeurs ont été conçus et mis en œuvre pour s'assurer que les stratégies départementales se sont concentrées sur l'atteinte de ces résultats en tout ou en partie. Au cours de l'année académique 2016-2017, il y avait un total de 116 stratégies et actions incluses dans l'ensemble des Plans de travail. En juin 2017, 64 stratégies/actions avait été terminées, 49 étaient toujours en cours et seulement trois n'ont pas été démarré. Ces données seront incluses dans le perfoSTRATEGIK d'outil qui permettra au directeur général, les directeurs des divers services, et au Conseil d'administration de surveiller et suivre la mise en œuvre du plan stratégique.

ANNEXE

Code d'éthique et de déontologie pour les membres du Conseil

Aucune irrégularité éthique n'a été portée à l'attention du Conseil d'administration de Vanier College en 2016-2017.

Règlement No. 5

Code d'éthique et de déontologie des membres du Conseil d'administration

Approuvé par le Conseil d'administration du Collège Vanier

Préambule

Les règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi concernant le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

ARTICLE 1 - Dispositions générales

1.01 - Définitions

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- ADMINISTRATEUR : membre du Conseil d'administration du Collège;
- ADMINISTRATEUR MEMBRE DU PERSONNEL : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien;
- CODE : code d'éthique et de déontologie des membres du Conseil d'administration;

1.02 - Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- D'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du Conseil d'administration du Collège ;
- De permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège ;

1.03 - Portée

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 2.03 du Code.

ARTICLE 2 - Devoirs et obligations des administrateurs

2.01 - Général

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

2.02 - Devoirs généraux et obligations

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- i. Respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- ii. Éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel, celui de ses proches, ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- iii. Agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- iv. Ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- v. Ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- vi. Ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- vii. N'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

2.03 - Devoirs et obligations suivant la fin de son mandat

Dans l'année suivant la fin de son mandat, la personne qui cesse d'être administrateur doit :

- i. Se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ii. Ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail.

ARTICLE 3 - Rémunération

3.01-Rémunération interdites

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

ARTICLE 4- Conflit d'intérêts

4.01-Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder en vue des meilleurs intérêts du Collège.

4.02- Principes généraux

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

4.03-Situation de conflit d'intérêts

Tout membre du conseil, à l'exception du directeur général et du directeur des études, qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met son intérêt personnel en conflit avec celui du collège, doit, sous peine de déchéance, divulguer son intérêt et écrire au directeur général, s'abstenir de voter sur toute question concernant l'entreprise et éviter d'influencer la décision qui s'y rapporte. Le membre doit en outre se retirer d'une réunion pendant que la question est discutée ou votée.

En outre, un membre du personnel d'un collège doit, sous peine de déchéance, s'abstenir de voter sur toute question concernant son statut d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et autres conditions de travail ou ceux de la catégorie des employées à laquelle il appartient. Le membre doit en outre, après avoir eu l'occasion de présenter son point de vue, se retirer d'une réunion pendant que la question est discutée ou votée.

Le deuxième alinéa s'applique de la même manière à tout membre du personnel, à l'exception du directeur général et du directeur des études, à l'égard de toute question concernant la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions d'emploi des autres catégories d'employés. (Article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel)

En aucun cas, le directeur général ou le directeur des études, sous peine de déchéance, ne doivent avoir un intérêt direct ou indirect dans toute entreprise qui met en conflit son intérêt personnel avec celui du collège. Toutefois, la confiscation ne peut être engagée lorsque l'intérêt lui revient par succession ou par don, pourvu qu'il renonce ou en dispose efficacement.

ARTICLE 5 - Administration du code

5.01-Responsabilités

Le secrétaire général est responsable de :

- i. Informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- ii. Conseiller le Collège et / ou tout administrateur confronté à une situation jugée problématique;
- iii. Faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au Conseil d'administration;
- iv. S'il y a des cas au cours de l'année, préciser le nombre de cas traités et leur suivi, les infractions considérées par la commission de discipline, les décisions et les sanctions imposées par la commission de discipline, ainsi que mentionner le nom des membres retirés de leurs fonctions, suspendus ou réprimandés au cours de l'année.

Le président ou le vice-président agissant en qualité de président est responsable de :

- i. Le cas échéant, veiller à ce que le Conseil d'administration nomme au moins trois (3) membres du conseil pour agir en comité de discipline;
- ii. Enquêter sur les questions relatives à l'application du Code et rendre compte au conseil d'administration

5.02-Administration ad hoc du Code

Les questions soulevées au sujet de l'application du Code lors des réunions du Conseil d'administration sont soumises aux règles de procédures des réunions du conseil, telles que décrites dans le Règlement No. 1. Le président a le pouvoir d'intervenir sur toute question ou situation ad hoc concernant le Code soulevé par un membre au cours d'une réunion, y compris les membres qui peuvent discuter et voter sur une question ou une résolution devant le Conseil. Le président a le pouvoir d'intervenir et d'ordonner qu'un membre s'abstienne de voter et de se retirer de la réunion pendant la discussion et le vote. La décision du président est définitive.

5.03-Comité de discipline et sanctions

- i. Lorsque le secrétaire général, après avoir mené une enquête, conclut qu'un membre peut avoir enfreint la loi, les règlements administratifs et / ou le Code, il conseille le Conseil d'administration;
- ii. Le comité de discipline se réunit et décide de la validité de l'affaire et de toute sanction à imposer cas par cas;
- iii. Le comité de discipline informe le membre par écrit de la ou des infractions présumées, en se référant aux dispositions législatives ou réglementaires pertinentes ou à celles du Code. Avant d'imposer une sanction, le comité de discipline doit donner au membre trente (30) jours pour présenter son cas par écrit et lui donner la possibilité d'être entendu;
- iv. Le membre, accusé d'une infraction au Code constituant une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou accusé d'une infraction grave, peut être provisoirement relevé de ses fonctions par le président;
- v. Si, après avoir entendu le cas du membre, la Commission de discipline conclut qu'un membre a contrevenu à la loi, aux règlements ou au Code, il en informe le membre et le Conseil d'administration de la sanction imposée par écrit. Les seules sanctions qui peuvent être imposées sont une réprimande, une suspension ou un congédiement.

Information Financière 2016-2017

	2016-2017	2015-2016
REVENUS		
Enseignement régulier	\$38,348,019	\$37,810,266
Soutien à la formation et gestion des ressources matérielles	\$17,733,873	\$17,207,958
Autres allocations spéciales	\$1,997,432	\$1,234,165
TOTAL SUBVENTIONS ENSEIGNEMENT RÉGULIER - MEES	\$58,079,324	\$56,252,389
Formation continue/Cours d'été	\$5,098,232	\$5,018,168
Services auxiliaires	\$1,706,381	\$3,931,753
REVENUS TOTAUX	\$64,883,937	\$65,202,310
CHARGES		
Enseignement régulier	\$38,055,000	\$37,547,049
Soutien à la formation et gestion des ressources matérielles	\$19,467,254	\$19,608,009
Autres allocations spéciales	\$1,878,165	\$1,498,187
CHARGES TOTALES - ENSEIGNEMENT RÉGULIER	\$59,400,419	\$58,653,245
Formation continue/Cours d'été	\$3,569,249	\$3,737,394
Services auxiliaires	\$1,218,525	\$3,423,277
TOTAL DES CHARGES	\$64,188,193	\$65,813,916
<i>Fonds de fonctionnement- Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges</i>	\$ 695,744	\$ (611,606)
<i>Fonds d'immobilisations- Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges</i>	\$ (202,669)	\$ 64,634
<i>Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges</i>	\$ 493,075	\$ (546,972)
Solde de fonds (insuffisance) accumulé au début de l'exercice	\$522,117	\$1,647,340
Fonds de fonctionnement- Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	\$695,744	(\$611,606)
Redressements affectant les exercices antérieurs	\$0	(\$13,617)
Acquisition d'immobilisations à même le fonds d'opération	(\$31,416)	\$0
APPROPRIATION DU SURPLUS:		
Bibliothèque	\$0	(\$500,000)
Total fonds de fonctionnement-surplus non restreint, fin de l'exercice	\$1,186,445	\$522,117
<u>Surplus restreint-fonds de fonctionnement</u>	\$ 3,697,831	\$ 3,755,526
Bibliothèque	(\$2,786,964)	\$3,697,831
Total-Surplus restreint- fonds de fonctionnement-fin de l'exercice	\$ 910,867	\$ 3,697,831
Solde de fonds (insuffisance) accumulé-fin de l'exercice	\$2,097,312	\$4,219,948
SURPLUS ACCUMULÉ- FONDS D'IMMOBILISATION	\$ 5,422,656	\$ 2,806,945
TOTAL DES SURPLUS ACCUMULÉS-FIN DE L'EXERCICE	\$ 7,519,968	\$ 7,026,893

Soutien à la réussite scolaire pour les étudiants ayant des besoins particuliers

(ANNEXE S024)

CATÉGORIE	2016-2017	SERVICES FOURNIS ET PROJETS RÉALISÉS
Services professionnels et de soutien offerts pour le succès des étudiants	\$322,681	Le Collège s'est engagé à fournir des services professionnels et de soutien aux étudiants ayant des besoins particuliers. Ces services sont fournis par les membres de l'équipe d'accès spécialisée dans la prestation des services les plus adéquats possible. (3 professionnels, 2,5 membres du personnel de soutien et des employés occasionnels constituent l'équipe d'accès.)
Autres dépenses liées au succès des étudiants	\$69,883	Cette allocation spéciale a permis la mise à niveau des ordinateurs, l'achat de logiciels supplémentaires et l'ajout d'équipements spécialisés pour les étudiants ayant des besoins particuliers. Également inclus, sont les frais de service pour les étudiants qui sont les preneurs de notes, "accompagnateurs" et les tuteurs. La formation et le perfectionnement professionnel ont également été fournis aux membres de l'équipe d'accès.
Enseignants	\$266,130	Le Collège a développé une vision et une stratégie concertées pour l'utilisation de l'allocation d'enseignement disponible pour soutenir ses étudiants ayant des besoins particuliers. Le Collège a intégré l'attribution comme une nouvelle catégorie grâce à nos possibilités de développement et de soutien appelées projets d'accessibilité. Les projets d'accessibilité ont été répartis en trois sous-catégories: la recherche, l'innovation pédagogique et le succès des étudiants. Dix projets ont été conçus pour améliorer le succès des étudiants avec une variété de besoins physiques, d'apprentissage et de situation. Quatre projets ont répondu aux besoins d'une population particulière avec des difficultés spécifiques. En plus des projets individuels ou des petites équipes, le Collège a lancé un appel à candidatures pour créer un groupe d'enseignants, représentatifs d'une variété de disciplines, appelé le UDL Task-Force. Ce groupe, animé par un conseiller pédagogique, a été chargé de rechercher les connaissances actuelles autour de la conception universelle pour l'apprentissage (UDL) et d'autres approches inclusives, de développer leur expertise et de concevoir des stratégies et des outils pour apporter le changement à travers le corps professoral.
TOTAL	\$658,694	

Libération des enseignants pour les projets d'accessibilité

Aperçu des activités

En 2016-17, le Collège Vanier a choisi de développer une vision et une stratégie concertées pour l'utilisation de l'allocation disponible pour aider ses étudiants ayant des besoins spéciaux. Nous avons intégré l'attribution comme une nouvelle catégorie grâce à nos possibilités de développement et de soutien appelées projets d'accessibilité. Les projets d'accessibilité ont été répartis en trois sous-catégories: la recherche, l'innovation pédagogique et le succès des étudiants. Le Bureau de soutien pédagogique et d'innovation de Vanier a conçu des formulaires spécifiques pour présenter une demande pour les projets qui ont permis d'identifier le besoin spécial, de concevoir des mécanismes d'évaluation de l'efficacité du projet et de planifier le transfert d'expertise à bénéficier le Collège. Les projets ont débuté le semestre d'hiver 2017 et ont utilisé 3 260 ETP.

Projets spécifiques

Le tableau détaille les projets et les besoins abordés. Dix projets ont été conçus pour améliorer le succès des étudiants avec une variété de besoins physiques, d'apprentissage et de situation. Quatre projets ont abordé les besoins d'une population particulière plus précisément: l'un a porté sur les étudiants confrontés à des problèmes d'anxiété, l'un sur les difficultés rencontrées par nos étudiants athlètes, l'un pour rendre nos cours plus pertinents et respectueux de nos étudiants autochtones, et un sur l'adaptation des compétences de cours, le contenu, les matériaux et les approches pédagogiques pour accueillir les étudiants malvoyants.

Tableau 1. Projets d'accessibilité

Population/Besoins spéciaux(s) ciblés	Titre du projet	Discipline	ETP
Besoins multiples	Soutien par les pairs pour les étudiants ayant des besoins particuliers	Éducation physique	0.1250
Besoins multiples	Adapter les cours de maths en Technologie de systèmes ordonnés, de l'électronique industrielle, et en administration aux divers besoins des étudiants	Mathématiques	0.4000
Besoins multiples	Compétences littéraires mathématiques	Mathématiques	0.1250
Besoins multiples	Compétences d'étude pour les étudiants en Techniques d'éducation à l'enfance	Techniques d'éducation à l'enfance	0.1250
Anxiété	Outils et stratégies pour l'anxiété des étudiants*	Philosophie	0.1250
Besoins multiples	Problèmes spécifiques rencontrés par les étudiants de Formation continue	Philosophie	0.1250
Besoins des athlètes étudiants	Programme de réussite académique de l'étudiant athlète	Philosophie/ Régimes politiques	0.2500
Besoins des élèves autochtones	Matériaux, stratégies et outils qui sensibilisent les autochtones	Anthropologie	0.1250
Besoins des étudiants déficients visuels	Projet pour les malvoyants	Informatique	0.1500
Besoins Multiples	Stratégies et interventions efficaces auprès des étudiants à risque	Anglais	0.16700
Besoins Multiples	Développement d'un cours d'anglais du début B-Block	Anglais	0.16700
Besoins Multiples	Cours d'échecs éducatifs	Anglais	0.16700
Besoins Multiples	Narration personnelle dans un environnement éducatif	Anglais	0.16700
Besoins Multiples	Projet This I Believe	Anglais	0.16700
Total			2.3850

* ce projet a conduit l'enseignant à rejoindre le groupe de travail UDL, voir ci-dessous.

Initiative à l'échelle du Collège

En plus des projets individuels ou des petites équipes, le Collège a lancé un appel à candidatures pour créer un groupe d'enseignants, représentatifs d'une variété de disciplines, appelé le UDL Task-Force. Ce groupe, animé par un conseiller pédagogique, a été chargé de rechercher les connaissances actuelles autour de la conception universelle pour l'apprentissage (UDL) et d'autres approches inclusives, de développer leur expertise et de concevoir des stratégies et des outils pour apporter sur le changement à travers le corps professoral. Le tableau 2 montre les disciplines représentées dans la Task-force en 2016-17. Le groupe continue avec quelques ajouts en 2017-18.

Tableau 2. Composition du UDL Taskforce

Discipline	ETP
Biologie	0.1250
Techniques de santé animale	0.1250
Mathématiques	0.1250
Psychologie	0.1250
Économie	0.1250
Commerce/Techniques de comptabilité et de gestion	0.1250
Espagnol	0.1250
Total	0.8750

Contrats de services supérieurs à 25 000 \$

COMPAGNIE	COÛT
8351180 Canada Inc	29 575 00 \$
Siemens Canada	31 875 00 \$
Vezina Architectes	45 046 00 \$
Planifika Inc.	34 850 00 \$
Paysagistes Solarco Inc.	309 960 00 \$
Bouthillette Parizeau	26 800 00 \$
Bouthillette Parizeau	46 750 00 \$
Les entreprises Fervel Inc.	4 438 021 40 \$
Voyages GAM-SPS	39 761 17 \$
TOTAL	5,002,638.57 \$

Niveau d'effectifs

Le niveau d'effectif du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 est moindre que celui de la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016. Le collège respecte donc les balises de la Loi 15 puisque le nombre d'heures rémunérées et travaillées a diminué.

Commission des Études - Liste des Membres 2016-2017

Rick Braley	Enseignant
Mark Cohen	Enseignant
Sheila Das	Enseignante
Jacob Dufresne, Juliana Sandulovici-Delmar	Etudiants
Marlene Eberhart	Enseignante
Dale Gallagher	Administration
Marie Gribbon	Enseignante
Kiraz Johannsen	Professional
Stefan Kuch	Enseignant
Peter Labrinos	Soutien
Danielle Lafaille Directrice des études	Présidente
Eric Lozowy	Administration
Stephen Newbigging	Enseignant
Diane Nyisztor	Enseignante et Vice Présidente
Zsofia Orszagh	Professionnelle
Alena Preout	Administration
Julie Plante	Enseignante
Mohamed Tavakoli	Enseignant

Membres du conseil d'administration

Président	Jean-François Parent	Secteur des entreprises
Vice-président	Marla Eichenbaum	Parent
Membres	Josée Chiasson	Secteur socioéconomique
	Sylvie Galarneau	Secteur des Partenaires du marché du travail
	Abi Koné	Secteur des Commissions scolaires
	Selena Lachapelle	Secteur socioéconomique
	Danielle Lafaille	Directrice des études (Membre d'office)
	Christine Legault	Personnel de soutien
	Jamie Lewis-Mella	Étudiante, secteur préuniversitaire
	Mark Longpré	Personnel enseignant
	Constantino Malatesta	Diplômé, secteur préuniversitaire
	Kathleen Massey	Secteur universitaire
	John McMahon	Directeur général (Membre d'office)
	Florent Nunes	Personnel professionnel
	Mark Prentice	Personnel enseignant
	Aristina Quintanilla	Diplômée, secteur technique
	Lisa Rosati	Secteur des entreprises
Talin Sabbaghian	Parent	
Benjamin Stix	Étudiant, secteur technique	

Darren Becker - Directeur des communications & affaires corporatives (Secrétaire général)